

# CONSEIL MUNICIPAL

## **PROCES VERBAL**

Séance du lundi 8 janvier 2024

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Le 08 janvier deux mille vingt-quatre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette  
par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, lieu habituel de ses séances, sous la  
présidence de Cécile GENOVESIO, Madame le maire.

Date de la convocation : le 05 janvier 2024

Membres qui ont pris part aux délibérations : 11 membres présents sur 13.

Présents : Cécile GENOVESIO, Jean-Damien MARMUSE, Marie-Claire MOURLEAU,  
Dominique BONNEU, David BERAUX, Christèle BOE, Séverine BOUROUMEAU, , José  
GOUVEIA, Marie-Rose MIRABEL, Sylvie POMIER,

Excusés : Julien COYART, Alain MALGOUYRES, Laurent NORMANDIN-VARENNE  
(donne pouvoir à Cécile GENOVESIO)

Secrétaire de séance : Marie Claire MOURLEAU

### ORDRE DU JOUR

- ✓ **Information virement de crédit n°1 et 2**
- ✓ **Demande de subvention FST route de la Courte**
- ✓ **Demande de subvention DETR route de la Courte**
- ✓ **Demande de subvention FST route de Sauvagnas**
- ✓ **Demande de subvention DETR route de Sauvagnas**
- ✓ **Demande de subvention monument aux morts**
  
- ✓ **Questions diverses**

### 1. Information virement de crédit no 1 et no 2

Madame le Maire indique que sur les conseils du trésorier il est souhaitable de procéder à la régularisation de 2 écritures

- la somme de 500€ devra être versée à la ligne emprunt à partir de la ligne « frais d'études »

- des créances anciennes qui ne sont plus recouvrables doivent être annulées

Les élus sont favorables à l'enregistrement de ces 2 écritures

### 2. Préparation des vœux

La cérémonie annuelle des vœux aura lieu le 14 janvier à 11h.

Mme le Maire propose aux élus de venir installer les tables vendredi 12 janvier à 18h30

Elle indique que pendant la cérémonie, des photos de notre commune seront projetées Ces photos ont été prises par un habitant de Sauvagnas, passionné de photos qui les a gracieusement transmises à la commune

### 3. Bulletin municipal

Mme le Maire remercie Christele et Séverine qui ont rédigé le 100eme bulletin d'information de la commune sous sa nouvelle formule.

### 4. Demandes de Subventions FST et DETR Route de la courte

Suite aux récentes intempéries et un flux de voitures en augmentation (plus de 80 voitures par jour dans chaque sens) la route de la courte est maintenant très abimée et doit être remise en état

Un devis a été réalisé auprès de l'entreprise DETP. Les travaux s'élèvent à 52825€ HT

Pour financer ces travaux Madame Maire propose de demander deux subventions

- Subvention FST demandée auprès de l'agglo d'Agen pour 15 847.50 €
- Subvention DETR demandée auprès de l'état pour 21 130 €

Le reste à charge pour la commune sera de 15847.50 €

Les élus sont favorables à l'unanimité et autorisent Mme le Maire à procéder aux demandes de subventions

Délibération 2024\_01 et 2024\_03

## 5. **Demandes de Subventions FST et DETR Route de Sauvagnas**

Suite aux intempéries de début décembre, le mur de soutènement de la route de Sauvagnas s'est éboulé, nécessitant la fermeture de la route aux véhicules de plus de 3.50 tonnes.

Ce mur ne soutient pas la route, il appartient au propriétaire du terrain en contrebas. Cependant ce mur soutient la terre sous la route. Il incombe donc à la commune de reconstruire et consolider ce mur afin de maintenir la route en l'état.

Plusieurs devis ont été demandés et c'est la société COMBE DE SIMELE qui a été retenue. Cette entreprise est spécialisée dans ce type de travaux, elle a notamment travaillé sur la commune de Puymirol pour restaurer les remparts. Les travaux s'élèvent à 51 104.50€

Pour financer ces travaux Madame Maire propose de demander deux subventions

- Subvention FST demandée auprès de l'agglomération d'Agen pour 12 091.50 €
- Subvention DETR demandée auprès de l'état pour 20 441.80 €

Le reste à charge pour la commune sera de 18 571.20 €

Les élus sont favorables à l'unanimité et autorisent Mme le Maire à procéder aux demandes de subventions

Délibération 2024\_02 et 2024\_04

## 6. **Demande de Subvention pour le monument aux morts**

Madame le Maire informe les élus qu'un nouveau dispositif vient d'être publié, il permet de financer la rénovation des monuments aux morts

Dans ce cadre-là Mme le Maire souhaiterait que le monument aux morts de notre commune soit réaménagé et déplacé afin que lors des cérémonies, le public ne stationne plus sur la route principale

L'Entreprise Magni le Du a établi un devis qui s'élève à 15000€

Pour financer ces travaux Madame Maire propose de demander trois subventions

- Subvention demandée auprès Office national des anciens combattants du Lot et Garonne ONACVG
- Subvention Amende de Police pour la sécurisation du site
- Subvention demandée auprès de la FNCA pour 1500€

Les élus sont favorables à toutes ces demandes de subvention

Délibération 2024\_05 et 2024\_06

## 7. Rénovation de la statue en bois de l'église

Cette statue est inscrite aux monuments historiques et a besoin d'être restaurée. Une ébéniste d'art doit venir inspecter cette statue et faire un devis de restauration.

A l'issue de cette estimation Mme le Maire souhaite demander des subventions auprès de divers organismes. Les élus sont favorables à ces multiples demandes.

## 8. Questions diverses

### ➤ Bus Scolaires

L'expérimentation du nouveau plan de circulation place Armand Fallières à Agen a démarré le 8 janvier, il a impacté les horaires des bus scolaires de la commune qui ont été largement modifiés.

Le bus pour les lycéens passe maintenant le matin à 6h40 (au lieu de 7h00), et revient le soir à 19h07 (au lieu de 18h45). La journée scolaire pour les jeunes de Saint Caprais de Lerm a donc été allongée de plus de 40 minutes.

Les parents qui le souhaitent peuvent manifester leur mécontentement en remplissant le questionnaire sur le site de la mairie d'Agen, dans la rubrique Grands projets - Voirie et aménagements urbains - Aménagement du parc Armand Fallières

### ➤ Logements personnes âgées

Mme le Maire informe les élus qu'elle a contacté Agen Habitat pour étudier un projet de construction de petits appartements pour personnes âgées.

### ➤ Photovoltaïque

La société Sem Avergies a présenté à Mme Le Maire et son 1<sup>er</sup> adjoint un projet de hangar photovoltaïque et ombrières solaires. De par sa superficie de 1144m<sup>2</sup> ce projet semble un peu trop important pour notre commune mais il va être étudié par les élus.

- **Date du prochain conseil municipal : lundi 5 février 2024**

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire déclare la séance close.

Délibérations prises :

2024_01 : Subvention FST route de la Courte	Approuvée à l'unanimité
2024_02 : Subvention FST route de Sauvagnas	Approuvée à l'unanimité
2024_03 : Subvention DETR route de la Courte	Approuvée à l'unanimité
2024_04 : Subvention route de Sauvagnas	Approuvée à l'unanimité
2024_05 : Subvention monument aux morts ONACVG	Approuvée à l'unanimité
2024_06 : Demande amende de police monuments aux morts	Approuvée à l'unanimité

Liste des membres présents ayant pris part aux délibérations :

GENOVESIO	Cécile	
BONNEU	Dominique	
BEREAUX	David	
BOUROUMEAU	Séverine	
BOE	Christèle	
COYART	Julien	Excusé
GOUVEIA	José	
MALGOUYRES	Alain	Excusé
MARMUSE	Jean-Damien	
MIRABEL	Marie-Rose	
MOURLEAU	Marie Claire	
NORMANDIN-VARENNE	Laurent	Donne proc à C. GENOVESIO
POMIER	Sylvie	